

Parentalité numérique

Collège Simone Veil

8 février 2024

Thierry JURAIN, enseignant SNT/NSI au Lycée Jean d'Ormesson à Châteaurenard

Safer Internet Day

Une journée mondiale pour se protéger sur Internet... pourtant le web, le principal outil d'accès à Internet, s'est construit sur la promesse du partage, de la liberté et de l'émancipation.

¿ Est-ce bien le même Internet ?



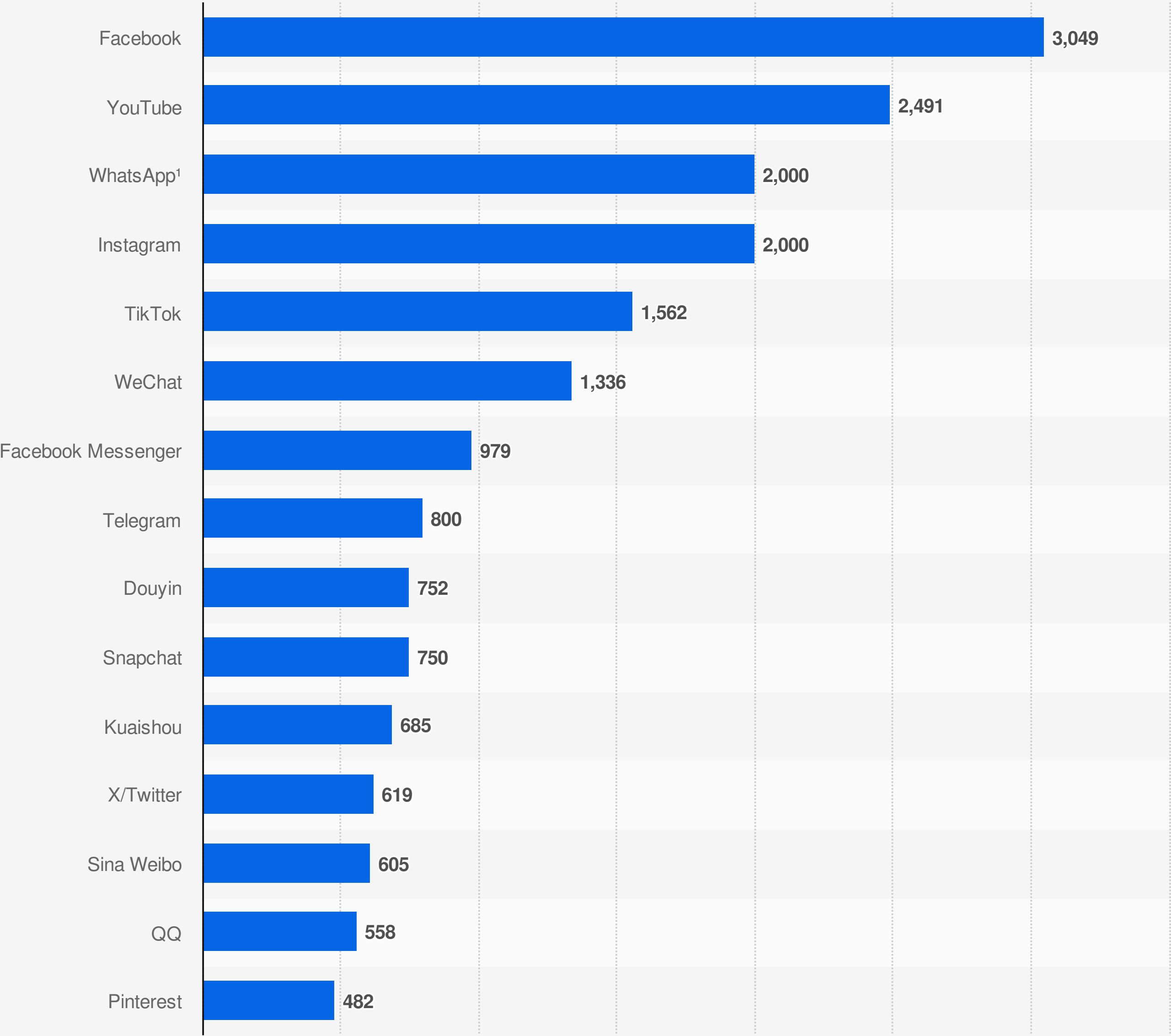
**Les réseaux
sociaux en
2024**

**Zoom sur
TikTok**

**Comprendre...
et agir**

**bonnes
pratiques
Q&A**

Most popular social networks worldwide as of January 2024, ranked by number of monthly active users (in millions)



Number of active users in millions

Sources
We Are Social; DataReportal; Meltwater
© Statista 2024

Additional Information:
Worldwide; DataReportal; January 2024; social networks and messenger/chat app/voip included; figures for TikTok does not i

Les réseaux sociaux en 2024

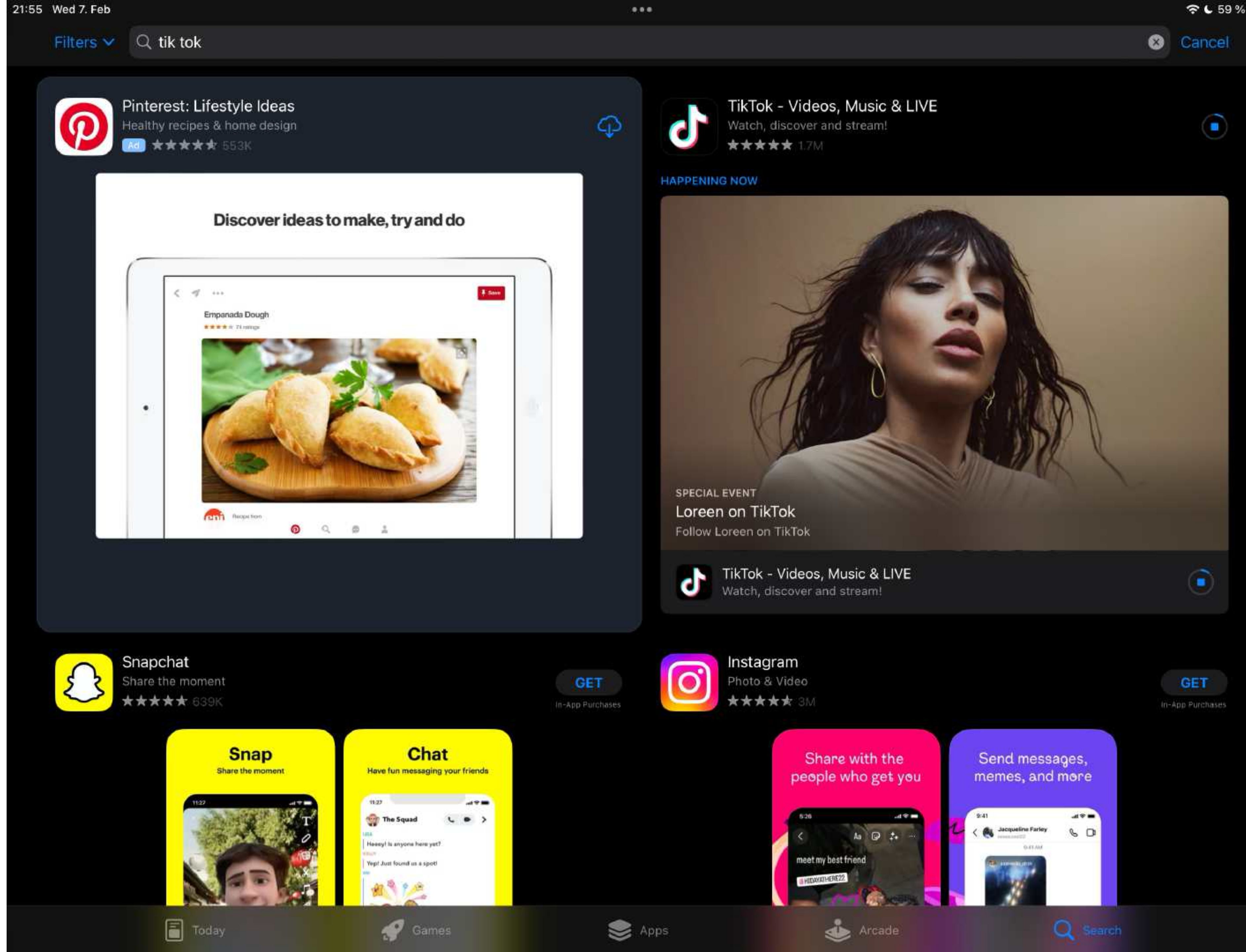


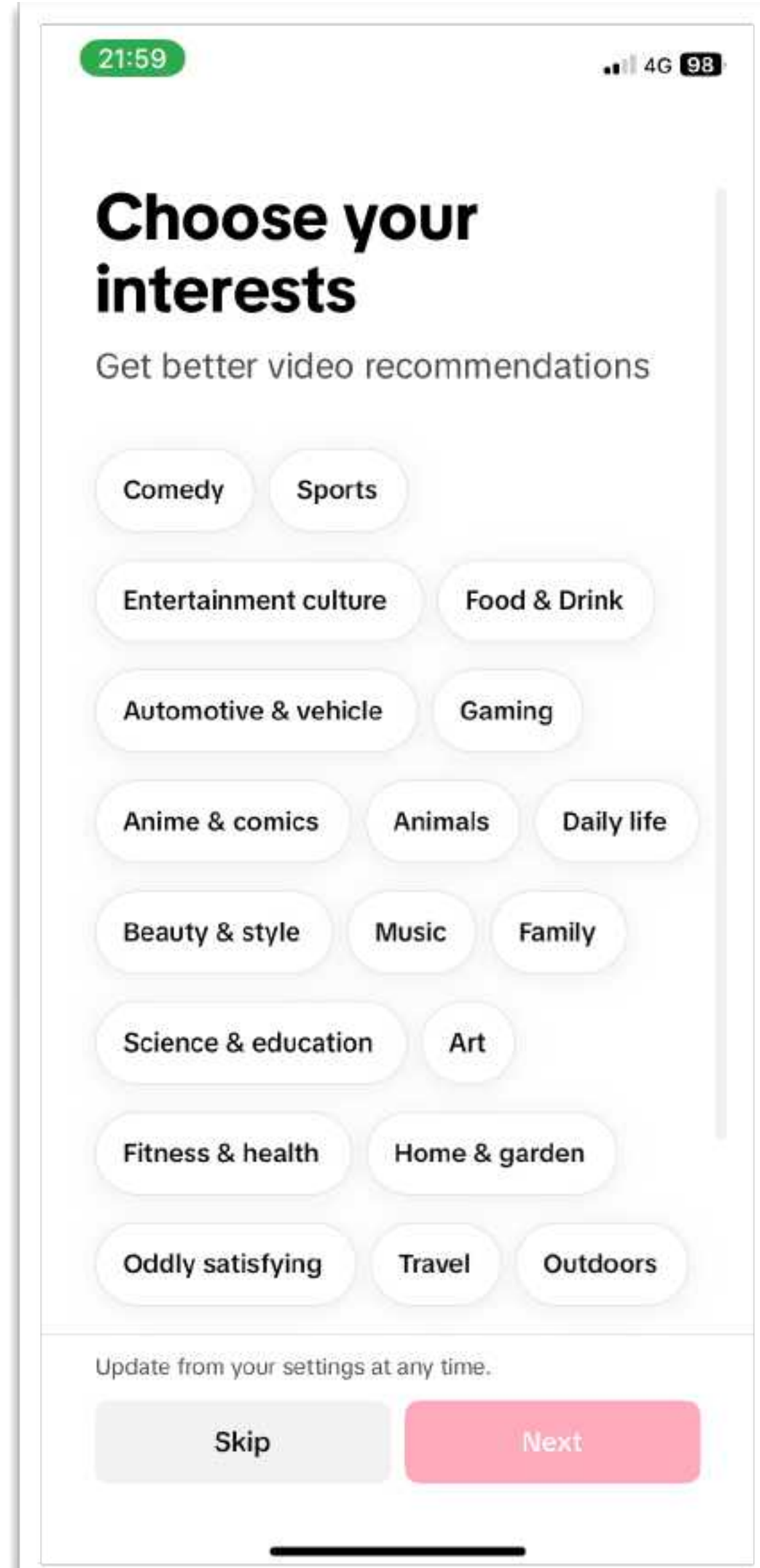
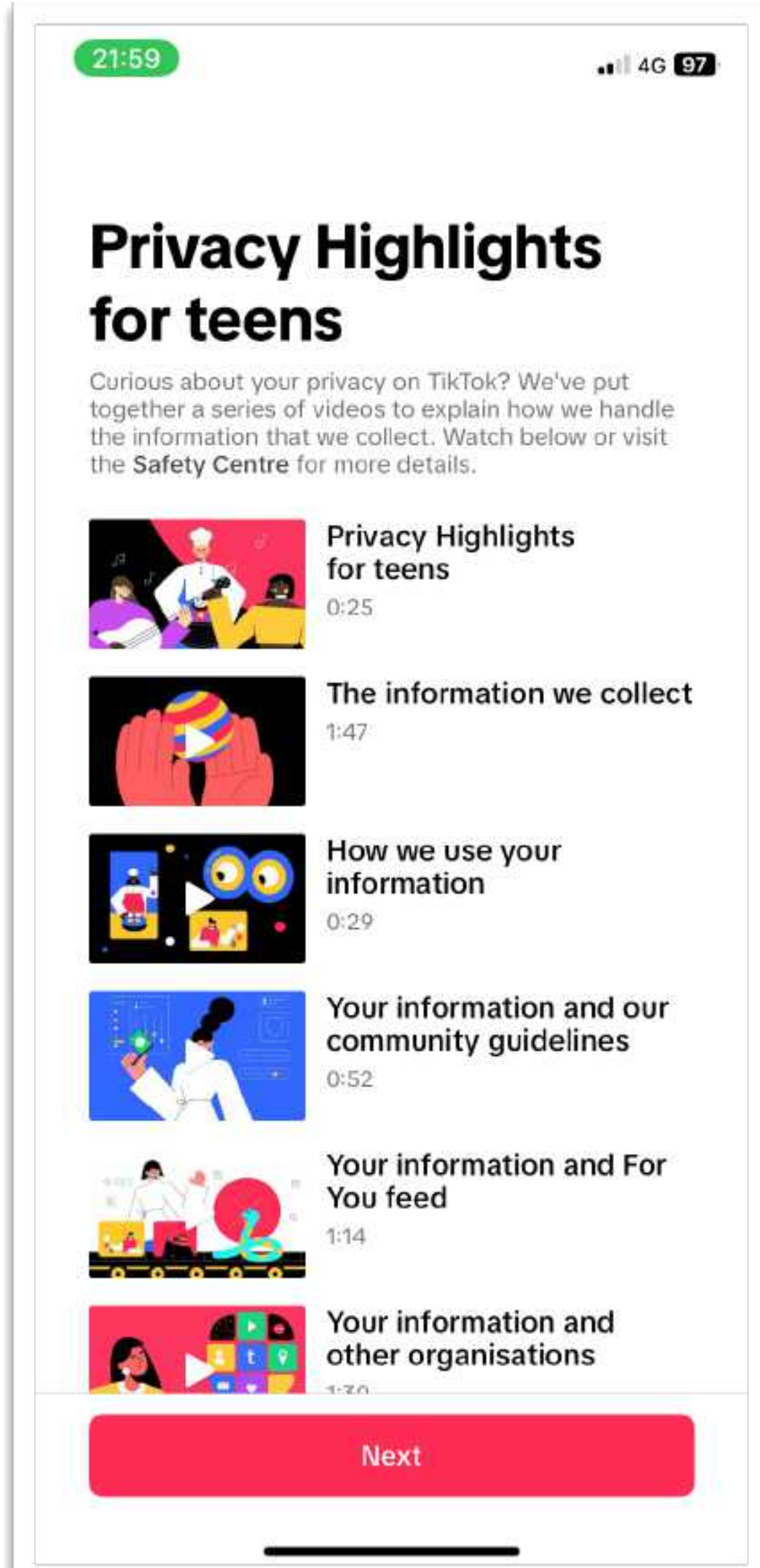
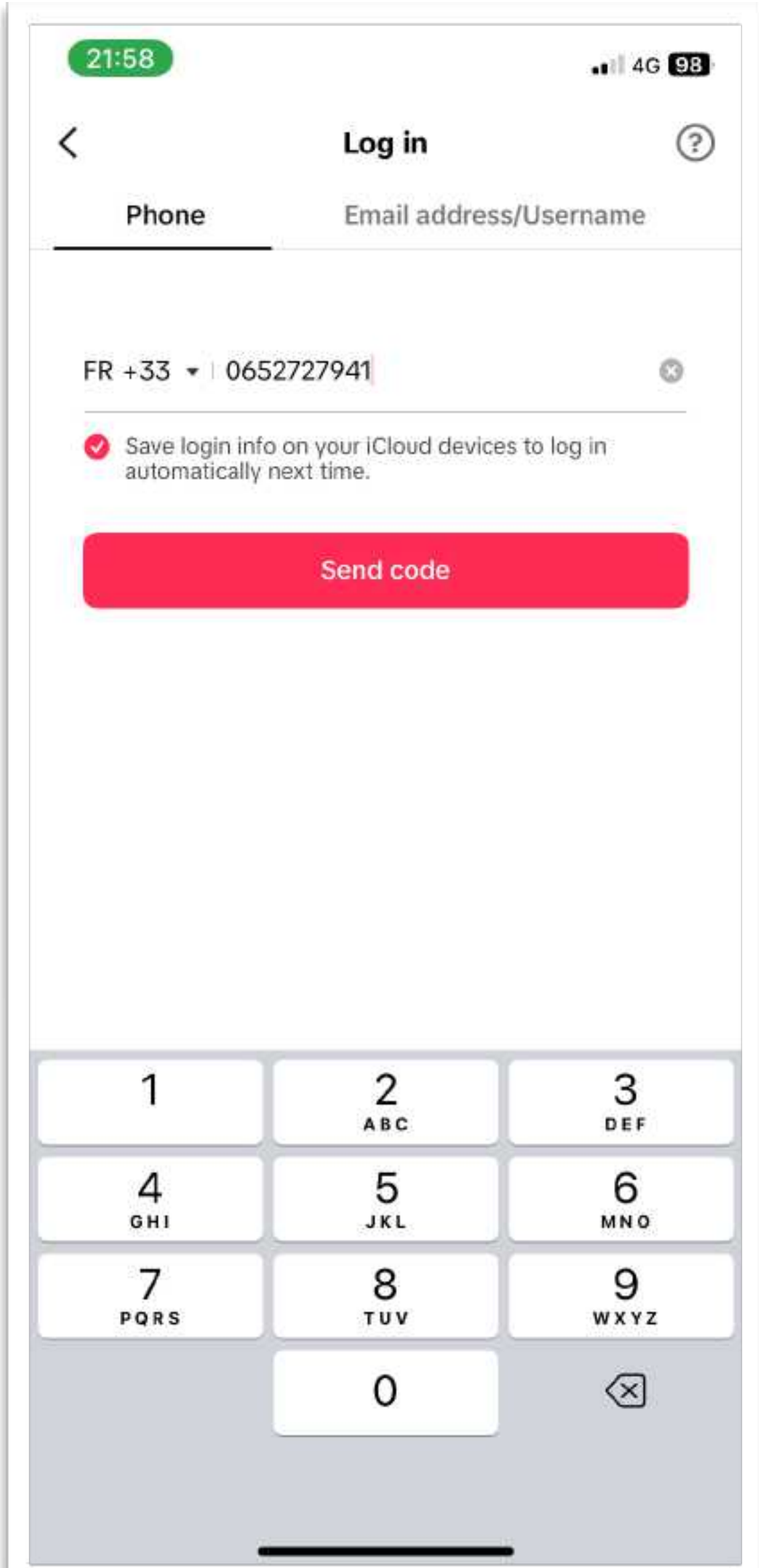
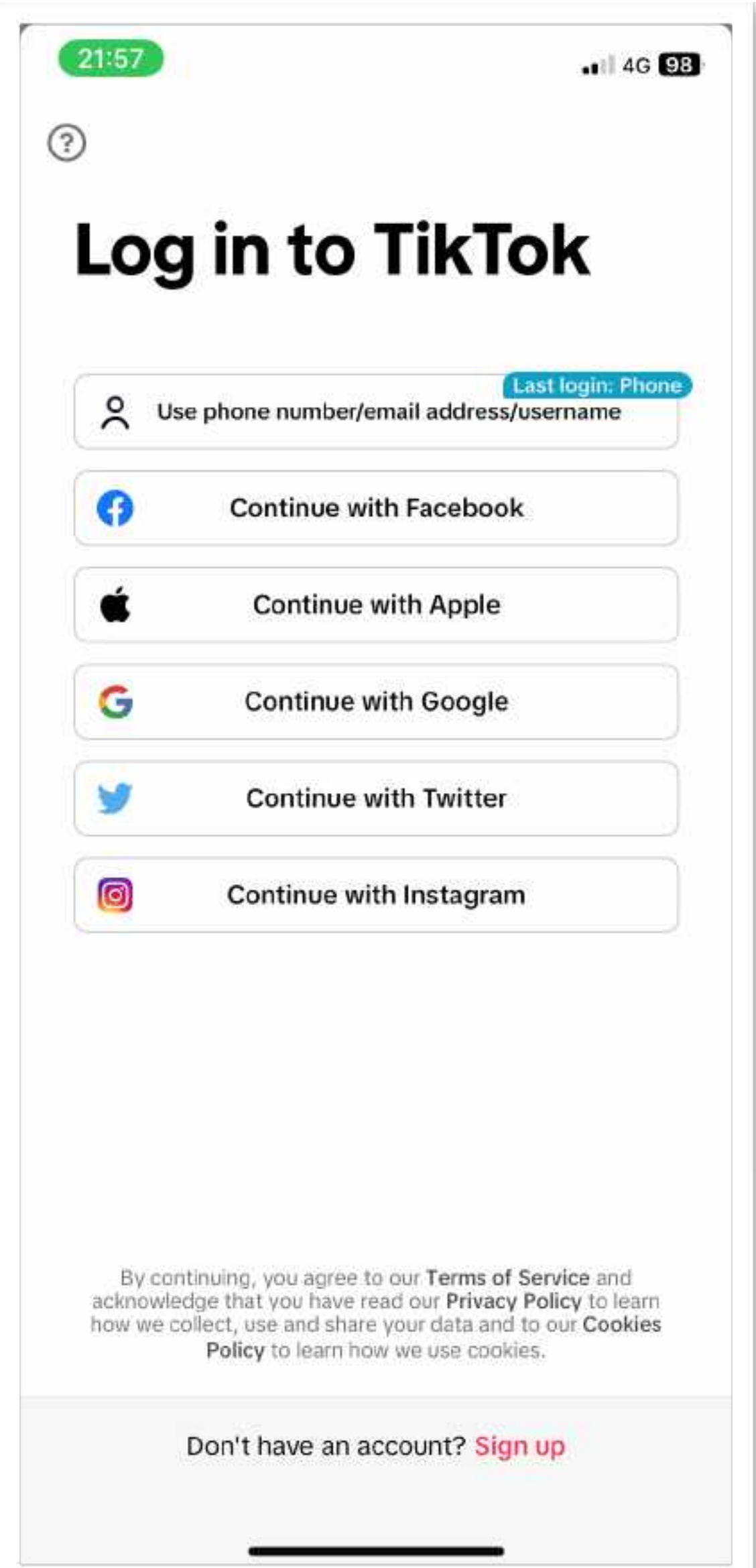
Zoom sur TikTok

L'ombre chinoise



Tiktok en pratique



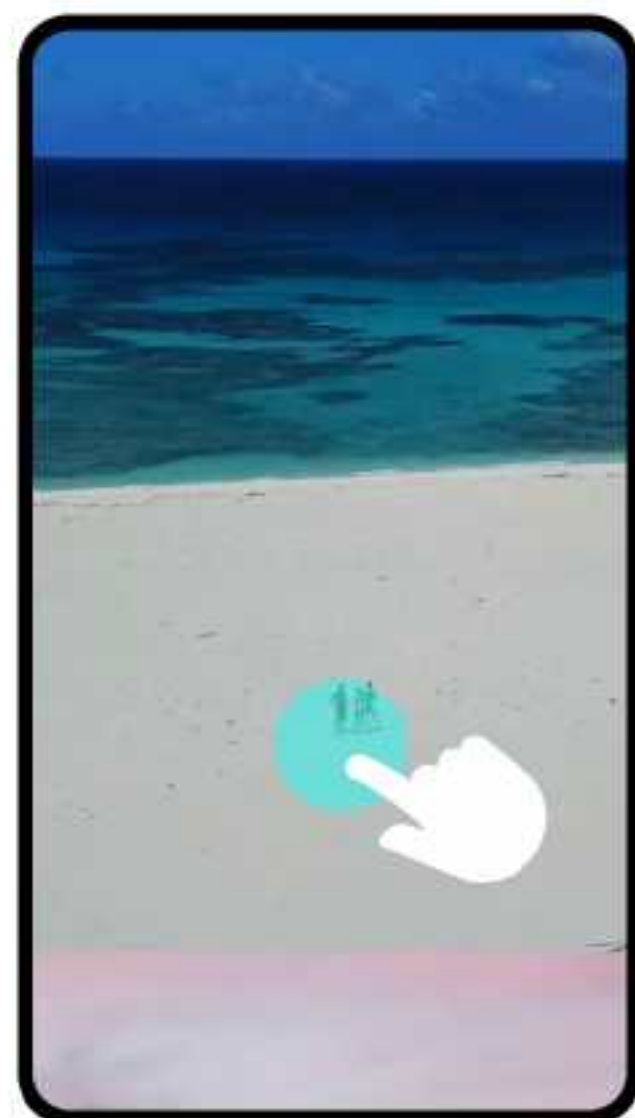


22:03

4G 96

Swipe up

Videos are personalised for you based on what you watch, like and share.



Start watching

22:03

4G 96

Following For You



Swipe up for more

Mes mllr amies ❤️ >>

Filtre DVD

#mlbb #parati #bff

See translation

Not interested

Follow



Home



Friends



+



Inbox



Profile

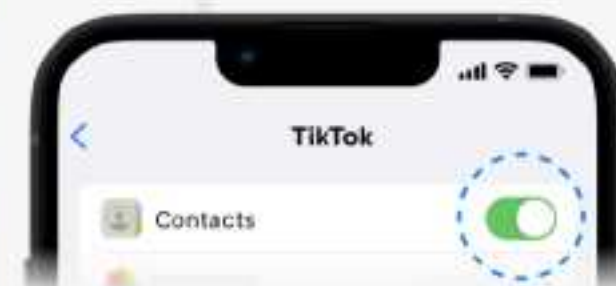
Following For You



Find contacts

To connect with people you know on TikTok, allow access to your contacts in your device settings.

Turn on ↓



Don't allow

Open settings

Pet Cuti

#pet #fyp #cat #viral #trending #foryou
#xuhuong #xuhuongtiktok



Home



Friends



+



Inbox



Profile

Following For You



Pet Cuti

#pet #fyp #cat #viral #trending #foryou
#xuhuong #xuhuongtiktok



Home



Friends



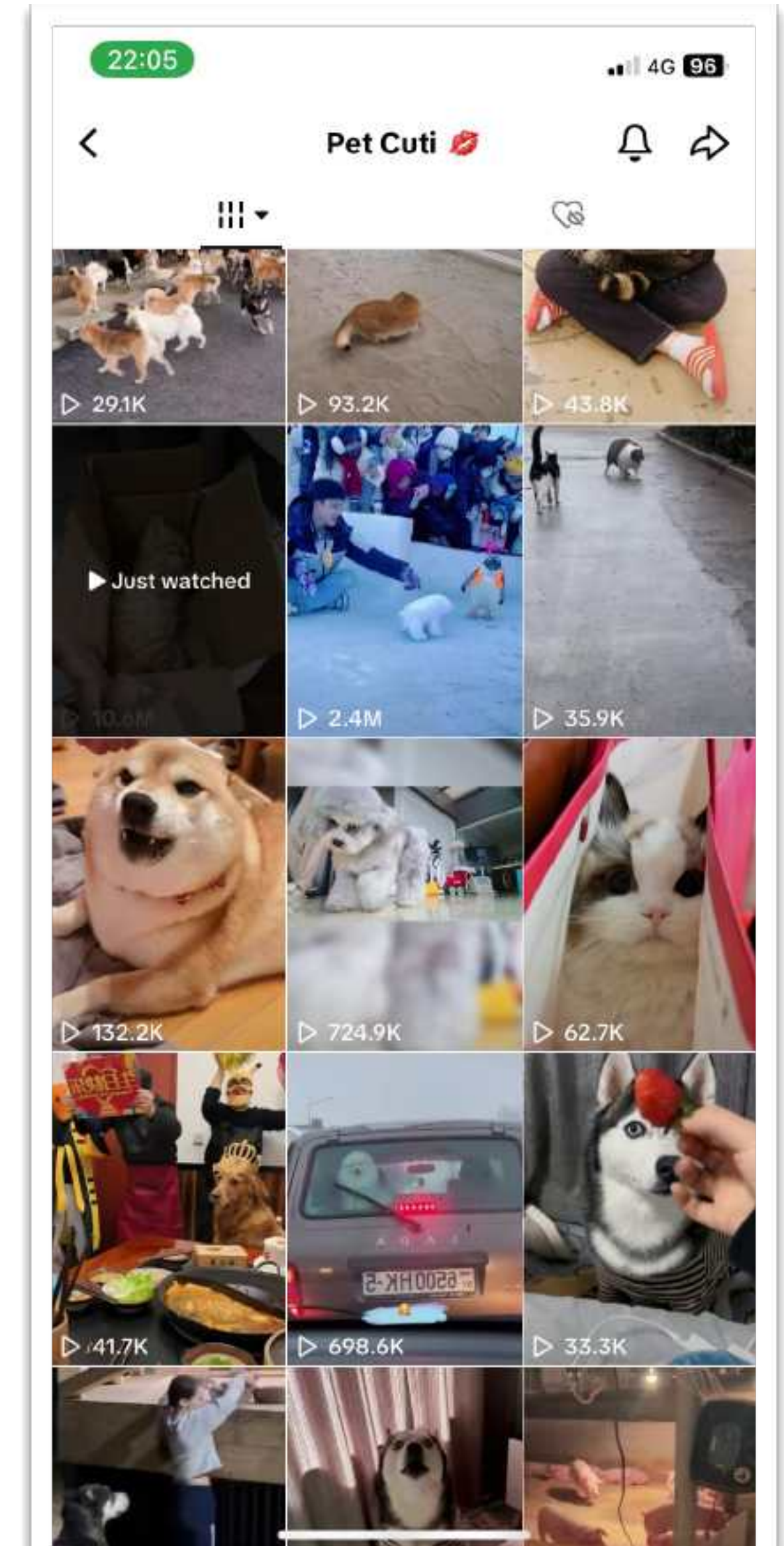
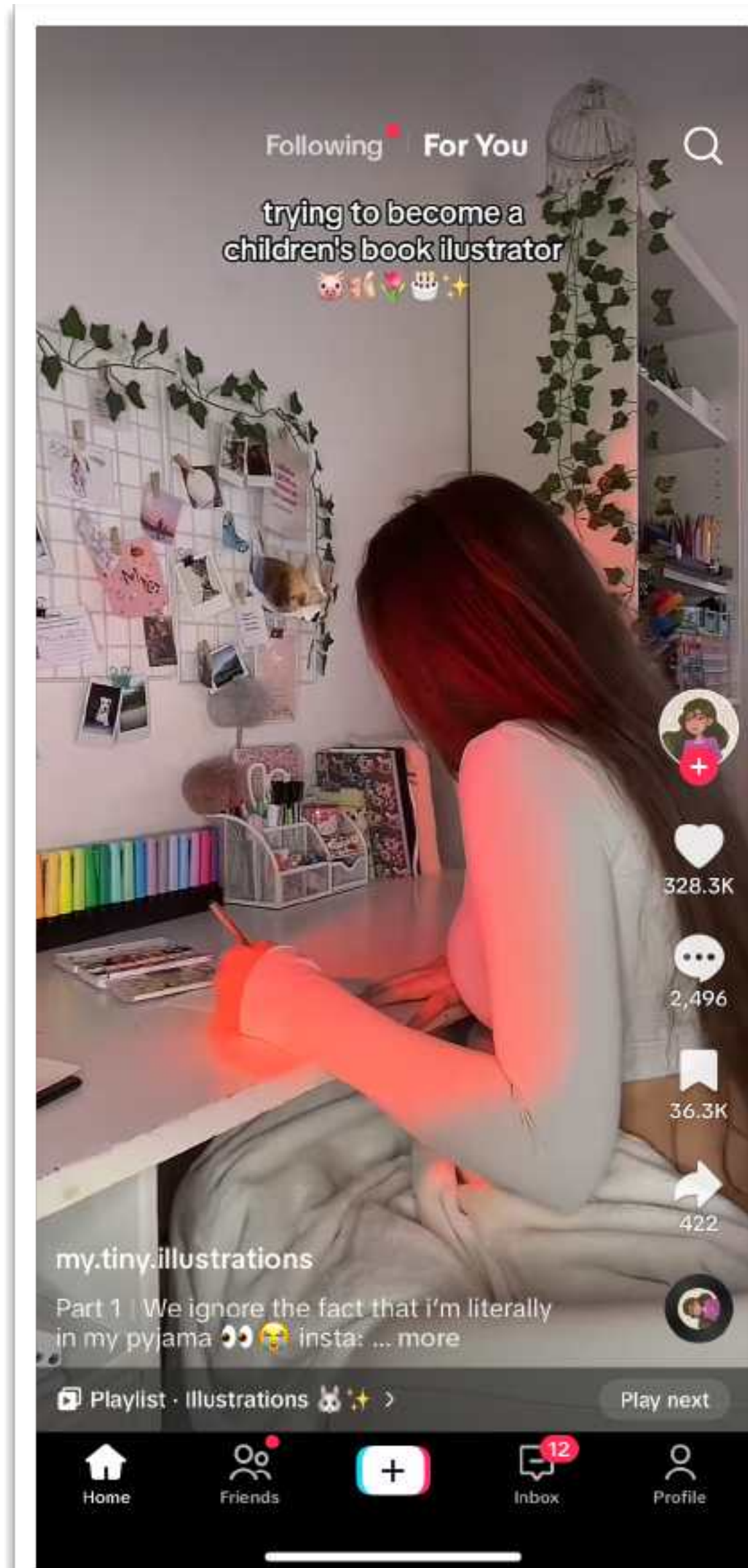
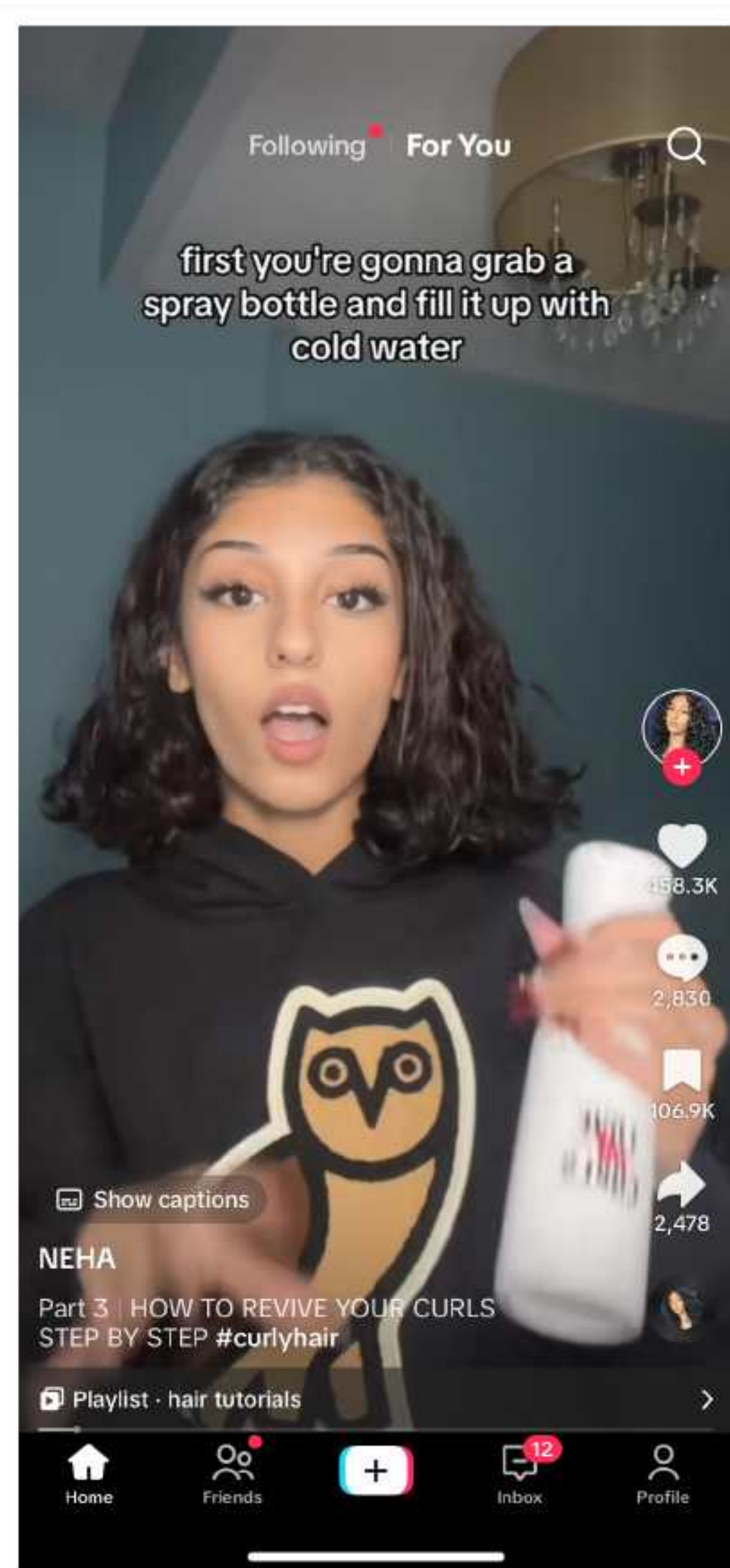
+

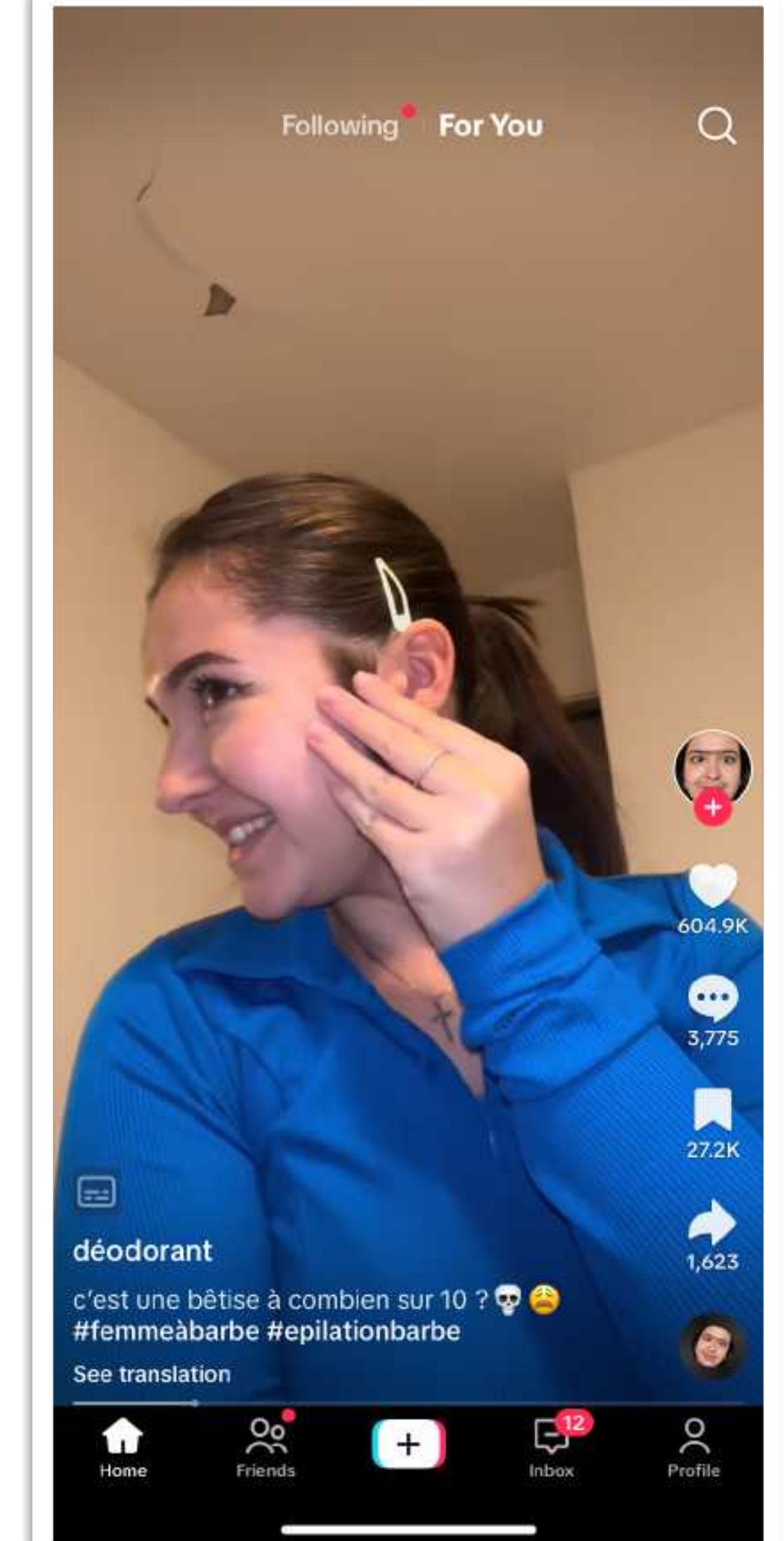
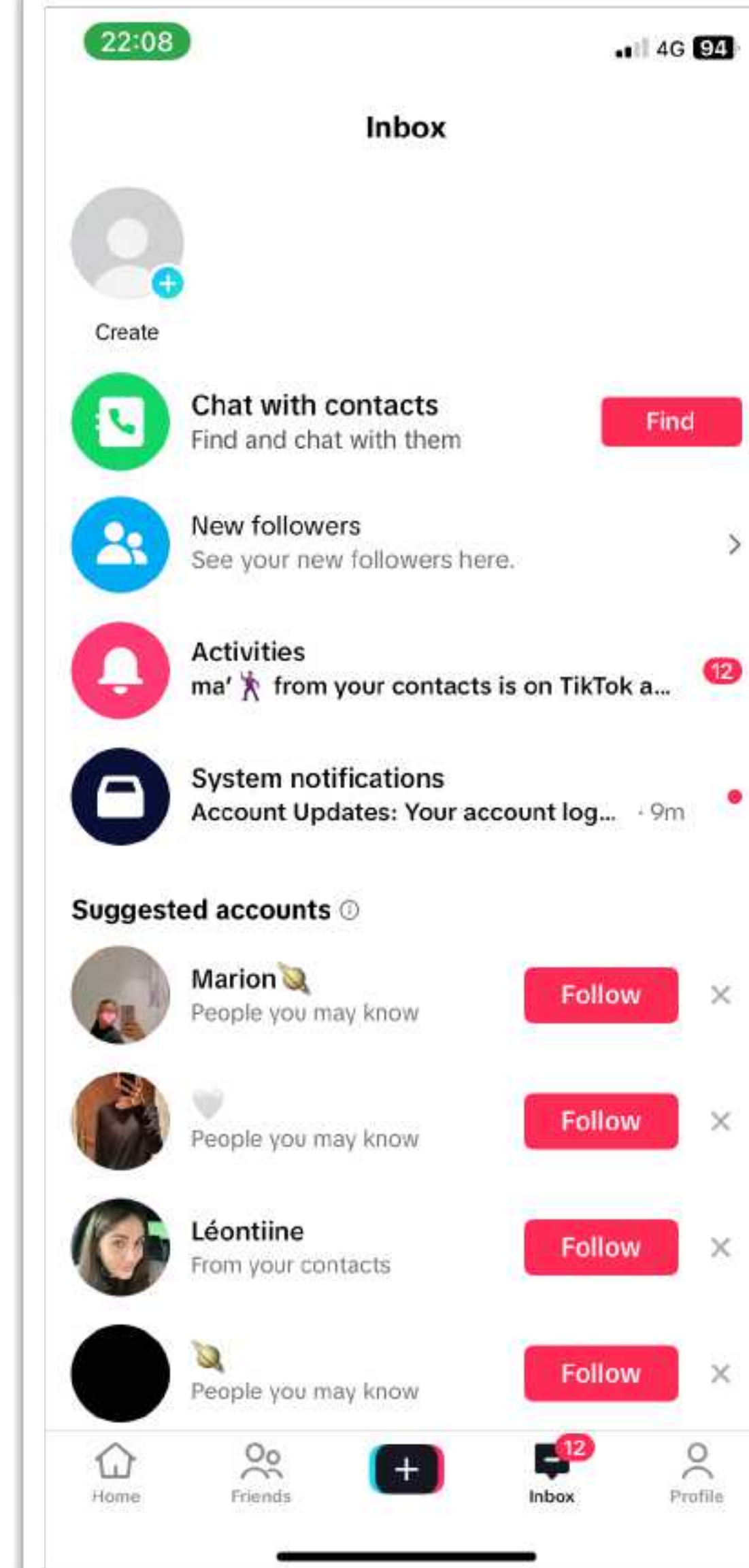
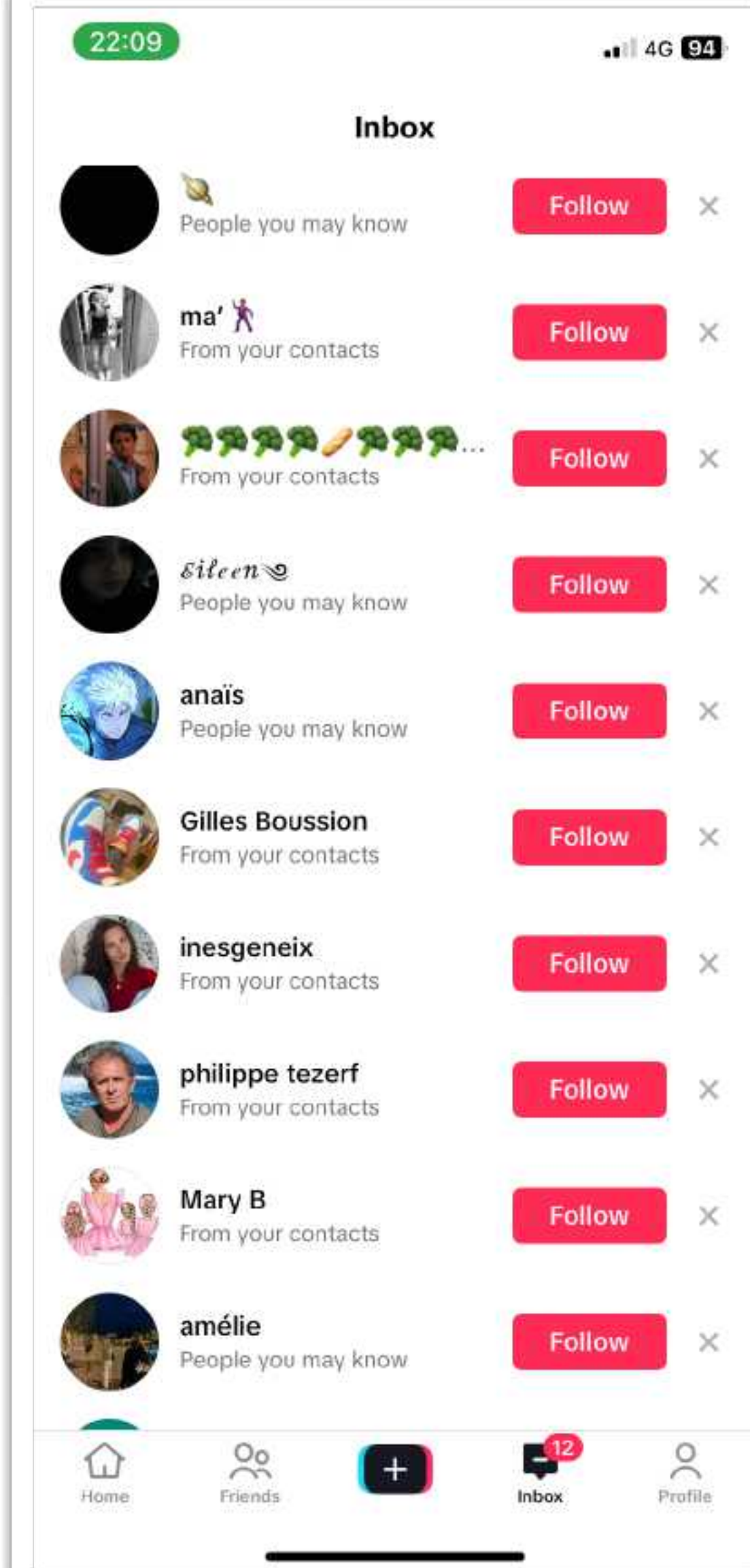
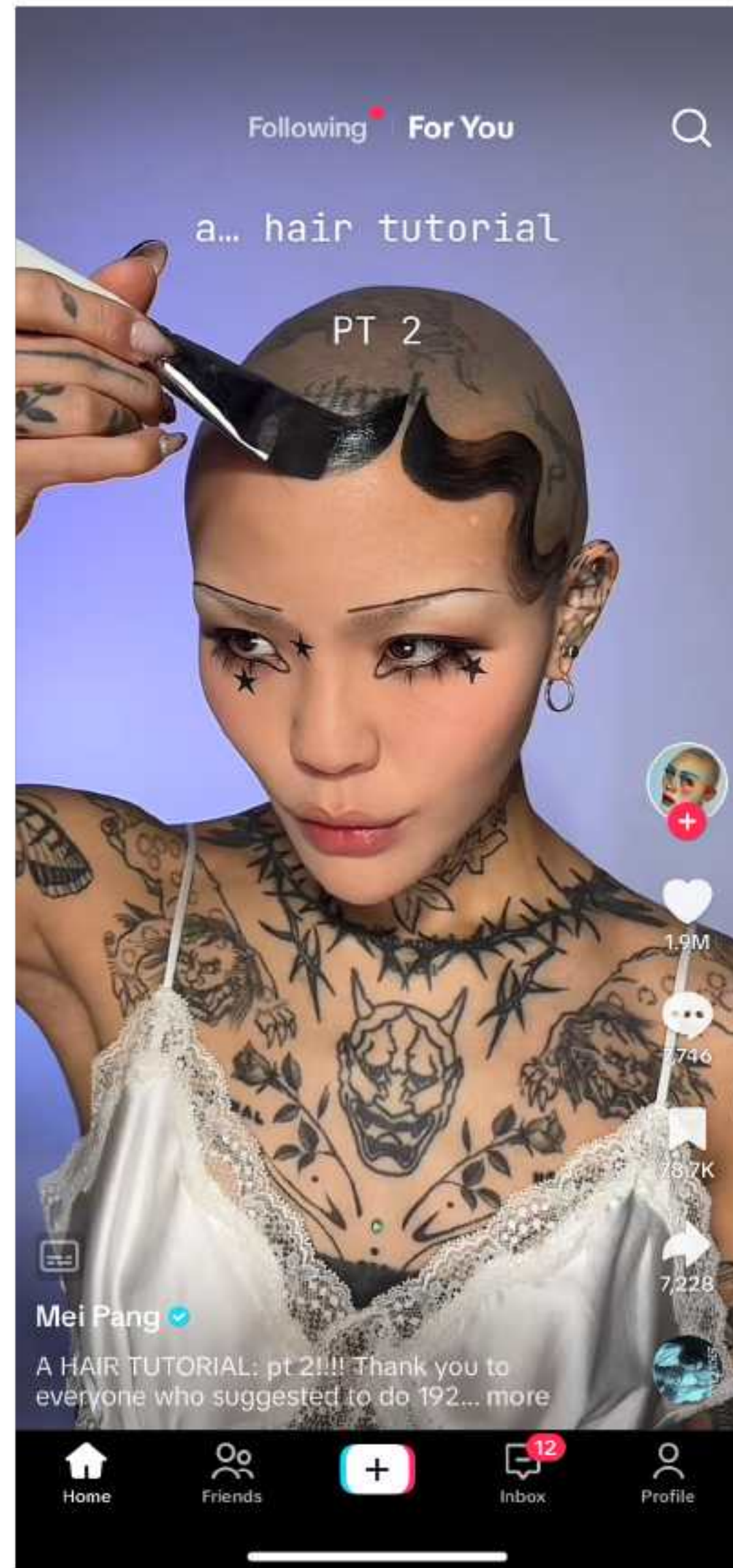


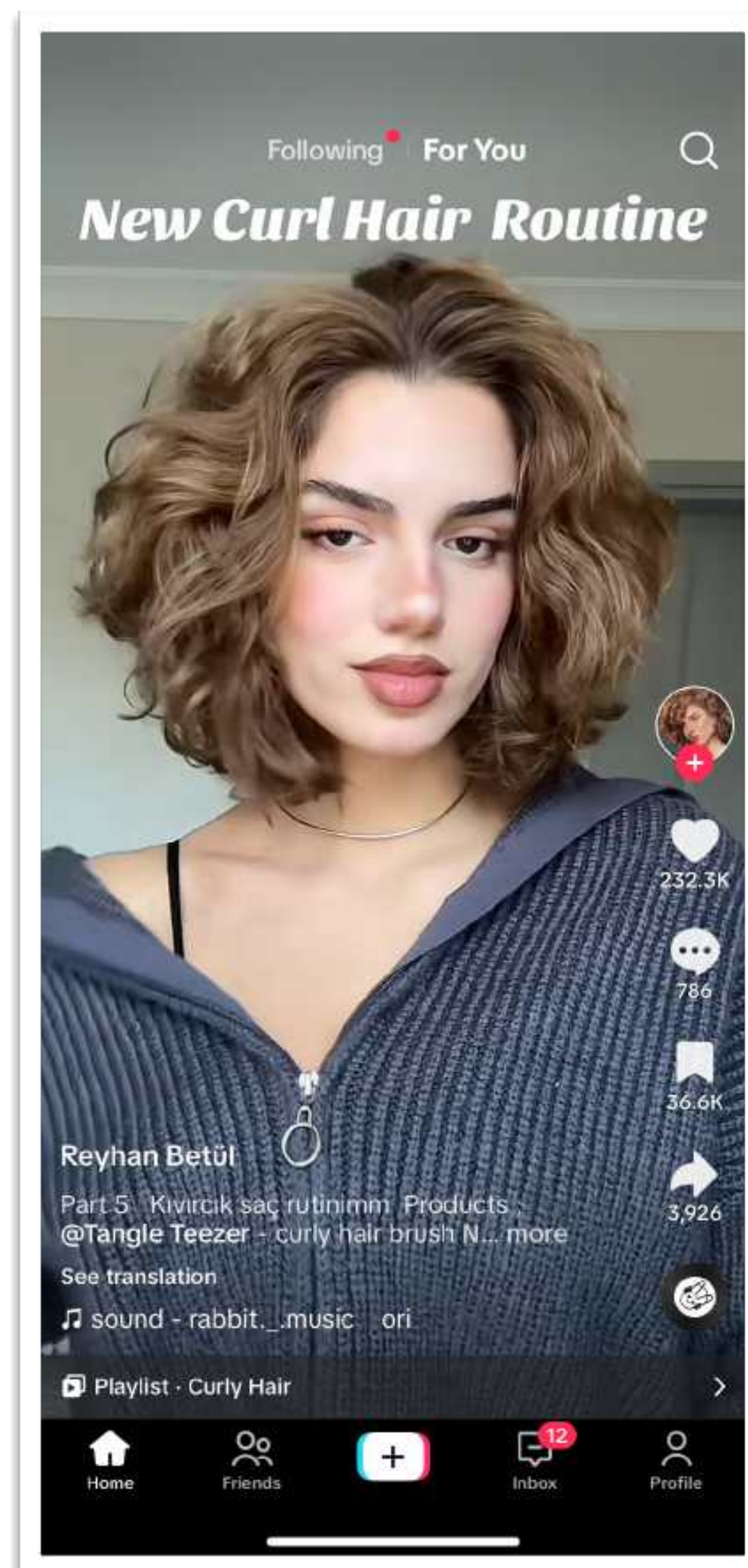
Inbox

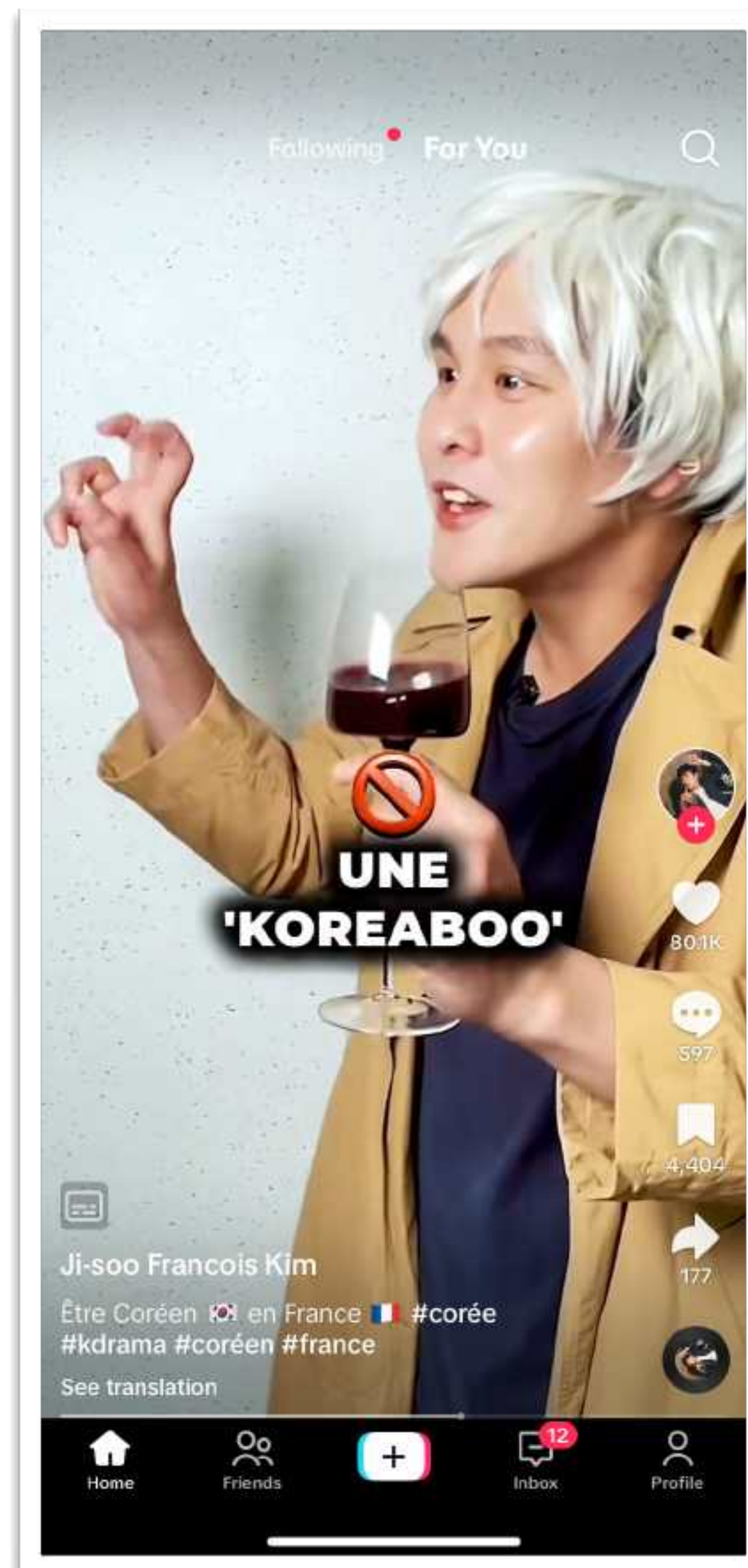
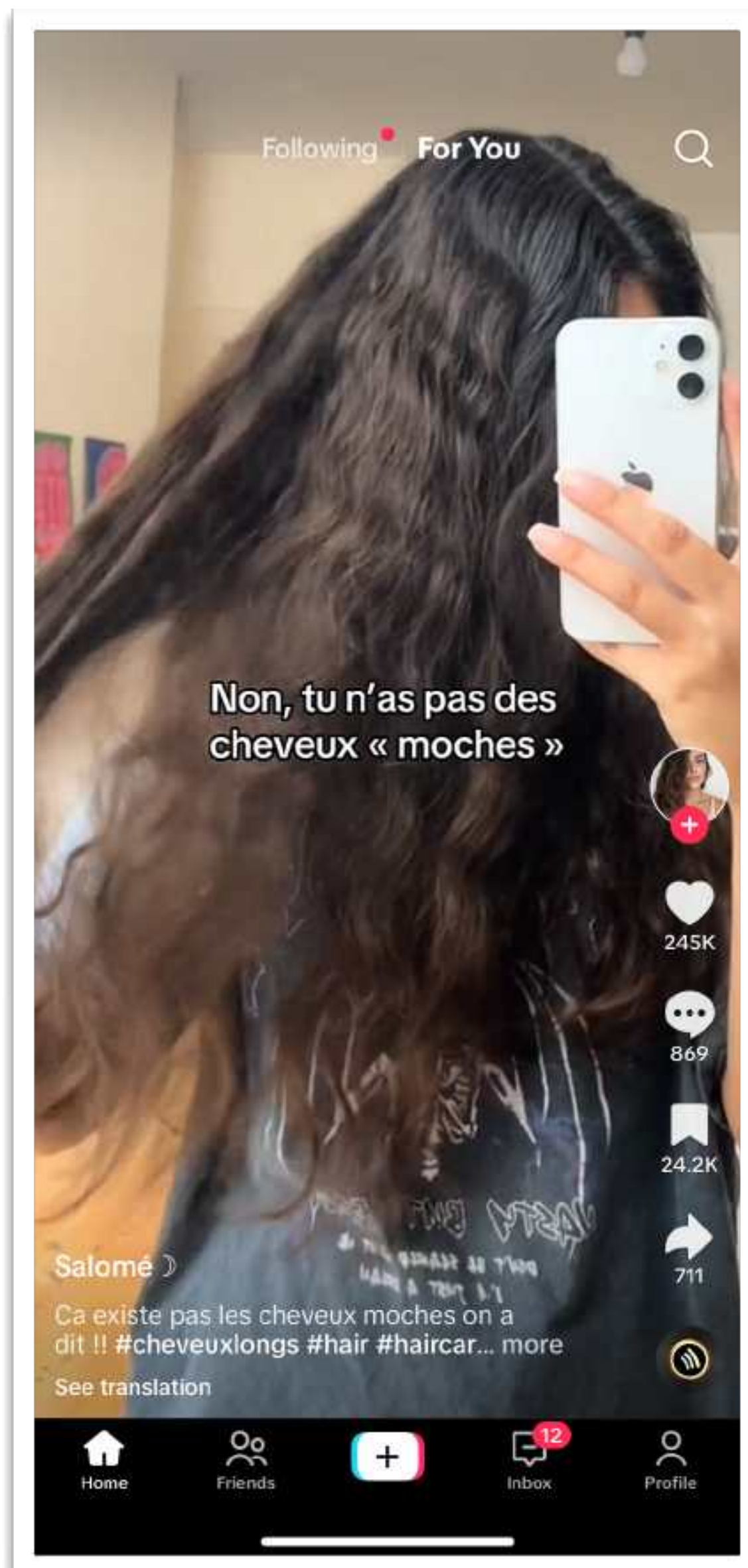


Profile



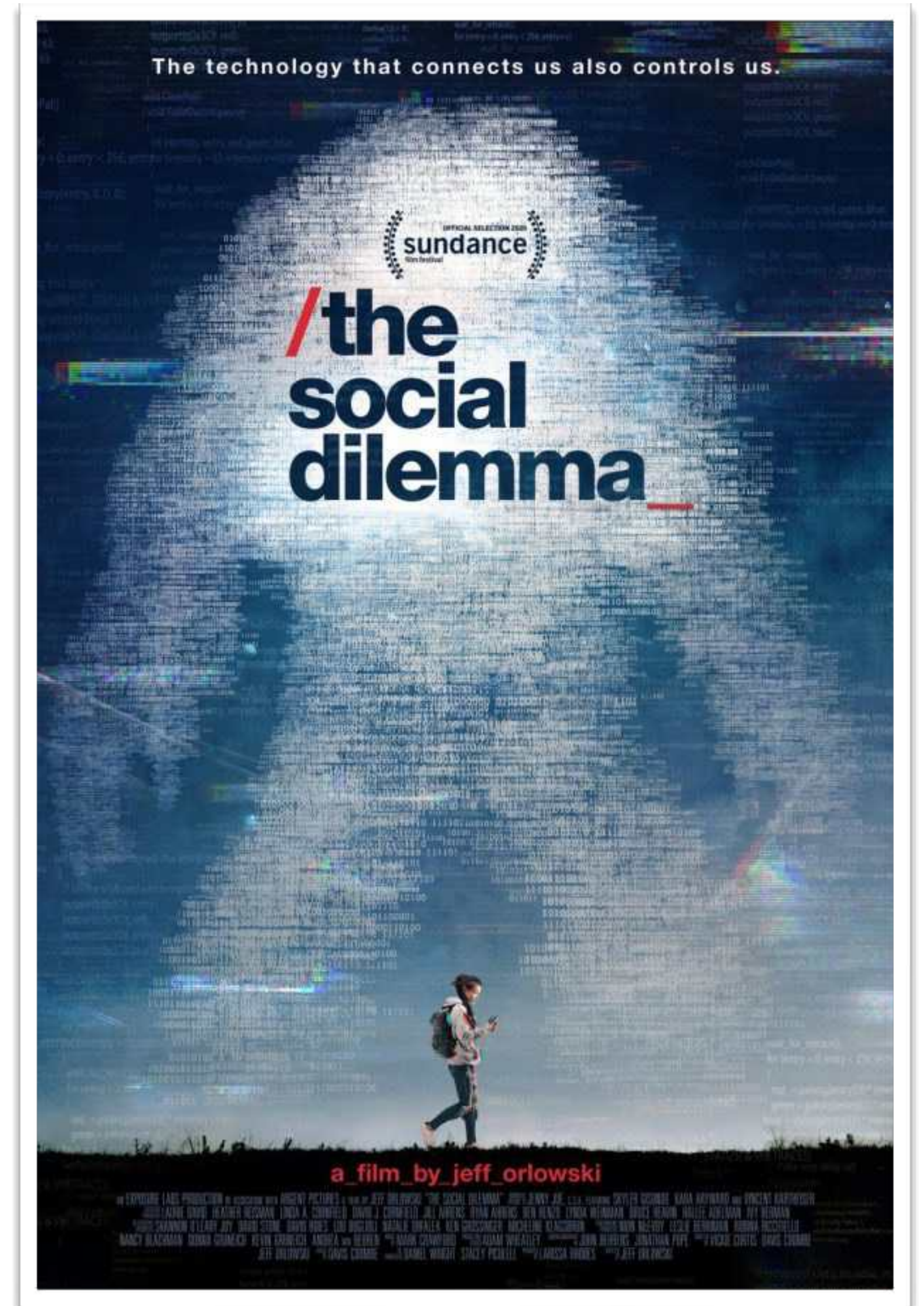






Comprendre...

Derrière nos écrans de fumée
un documentaire Netflix



je ne suis pas une data

JE REPRENDS LA MAIN

lois & recours

- âge légal
- RGPD : la collecte de données
 - minimale
 - temporaire
 - à finalité claire
 - pas de réponse vaut refus
 - droit à l'oubli
- un numéro unique : le 3018



Info ou intox ?

- 3 critères essentiels
 - source
 - auteur
 - enjeu
- illustration : Wikipedia
- quand l'IA s'emmêle



10 bonnes pratiques

Cyber Guide Famille

CYBER GUIDE FAMILLE

10 BONNES PRATIQUES ESSENTIELLES
pour protéger les usages numériques de la famille



WWW.CYBERMALVEILLANCE.GOUV.FR

1 PROTÉGEZ VOS COMPTES AVEC DES MOTS DE PASSE ROBUSTES

En tant que parents, nous disposons tous de nombreux accès à des services que nous utilisons au quotidien : messagerie (mail), comptes bancaires, espace famille (cantine, périscolaire...), rendez-vous médicaux ou autres services administratifs (CAF, Assurance Maladie, Impôts...), réseaux sociaux... Par conséquent, la tentation est forte de n'utiliser qu'un ou deux mots de passe souvent faciles à retenir (et donc à deviner) pour l'ensemble de nos comptes.

MAIS DE TELLES PRATIQUES SONT TRÈS DANGEREUSES !



LES RISQUES

En cas de vol d'un de vos mots de passe, tous les services pour lesquels vous l'utilisez pourraient être piratés. En d'autres termes, vous vous exposeriez alors à une **prise de contrôle de l'ensemble de vos comptes** par un individu malveillant qui pourrait vous dérober des informations personnelles pour en faire un usage frauduleux : **usurpation d'identité, achats ou virements en votre nom, revente de vos données...**

LES CONSEILS

Pour réduire les risques et éviter un piratage de vos différents comptes en ligne, nous vous recommandons d'utiliser des mots de passe suffisamment longs, **complexes et différents** pour accéder à chacun de vos équipements et services. Au moindre doute, ou même par prévention, n'hésitez pas à **en changer et à activer la double authentification** chaque fois que possible pour renforcer votre sécurité. Enfin, utilisez un **gestionnaire de mots de passe** pour les stocker de manière sécurisée.



POUR ALLER PLUS LOIN

2 SAUVEGARDEZ VOS DONNÉES RÉGULIÈREMENT

Nous utilisons de nombreux appareils numériques pour créer et stocker des données importantes : photos, vidéos, contacts téléphoniques, documents juridiques et administratifs (bulletins de salaire, avis d'imposition, factures...) que nous n'aimerions pas perdre.

ET POURTANT, NOUS OUBLIONS SOUVENT DE LES SAUVEGARDER.



LES RISQUES

Les appareils numériques (ordinateur, téléphone portable, tablette...) sont soumis à des risques qui peuvent entraîner une perte, parfois irréversible, de vos données. Ces situations sont plus nombreuses que vous ne l'imaginez : il peut s'agir **d'un piratage, d'une panne, d'un vol ou d'une perte, voire de la destruction de votre appareil...** La sauvegarde est alors souvent le seul moyen de retrouver vos données.

LES CONSEILS

Afin de prévenir de tels risques, Cybermalveillance.gouv.fr vous recommande fortement de réaliser des **sauvegardes régulières** de l'ensemble de vos appareils en ayant au préalable identifié les données que vous estimez importantes. Pensez à en conserver une **copie sur un support externe** (clé USB, DVD ou disque dur externe), que vous débranchez une fois la sauvegarde effectuée, pour éviter qu'elle ne soit détruite également en cas de piratage ou d'infection de votre appareil par un virus. Il existe par ailleurs des **services en ligne, appelés « Cloud »**, qui offrent des fonctionnalités de sauvegarde de données. Ces solutions peuvent être gratuites ou payantes en fonction de la capacité de stockage dont vous avez besoin.





3 FAITES SANS TARDER LES MISES À JOUR DE SÉCURITÉ SUR TOUS VOS APPAREILS

Nous recevons régulièrement des notifications de mise à jour sur nos appareils numériques et il nous arrive de les différer, voire de les supprimer, par facilité, manque de temps, d'intérêt ou tout simplement parce que nous sommes occupés à une autre activité.

SI CETTE OPÉRATION DE MISE À JOUR EST SOUVENT RESSENTIE COMME UNE CONTRAINTE, IL S'AGIT POURTANT D'UN ACTE ESSENTIEL POUR SE PROTÉGER.



LES RISQUES

Les appareils numériques et les logiciels que nous utilisons au quotidien sont **exposés à des failles de sécurité**. Ces failles peuvent être utilisées par des cybercriminels comme une **porte d'entrée pour s'introduire dans nos équipements, pour en prendre le contrôle ou bien encore dérober des informations personnelles ou confidentielles** afin d'en faire un usage frauduleux (usurpation d'identité, espionnage, fraude bancaire...). Face à ces risques, les éditeurs et les fabricants proposent régulièrement des mises à jour de sécurité (*patch* en anglais) qui corrigent ces failles.

LES CONSEILS

Cybermalveillance.gouv.fr vous recommande d'**accepter les mises à jour de sécurité sur tous vos appareils** (ordinateurs, tablettes, téléphones mobiles, objets connectés...) dès qu'elles sont proposées pour corriger ces failles et ainsi vous protéger. Nous vous conseillons également de **vérifier régulièrement dans les paramètres de vos équipements et logiciels que les mises à jour sont bien appliquées** et d'activer l'option de téléchargement et d'installation automatique des mises à jour, si le logiciel le permet. Enfin, veillez à **ne télécharger les mises à jour uniquement depuis les sites officiels**, sinon, vous risqueriez de télécharger également un virus.



4 UTILISEZ UN ANTIVIRUS

Certains considèrent les antivirus comme une dépense inutile au moment de l'acquisition d'un nouvel ordinateur. D'autres achètent une licence mais ne l'activent pas forcément.

Il s'agit pourtant d'un élément aussi utile qu'une alarme dans notre foyer.

En effet, nos appareils peuvent être infectés par un virus en naviguant sur Internet, en branchant une clef USB, en cliquant sur un lien ou en ouvrant une pièce jointe d'un message.

IL EST ESSENTIEL D'UTILISER UN ANTIVIRUS, GRATUIT OU PAYANT, POUR SE PROTÉGER.



LES RISQUES

Sans antivirus, vous exposez les équipements numériques de votre foyer à des virus informatiques cherchant à **porter atteinte à vos données ou à perturber le fonctionnement normal de vos appareils, à votre insu**. Les antivirus contribuent à vous protéger contre **le vol ou la destruction d'informations, l'espionnage ou le chantage**, voire à éviter de détourner vos appareils pour en attaquer d'autres.

LES CONSEILS

Nous vous recommandons d'**utiliser un antivirus sur tous vos équipements** (ordinateur, tablette, téléphone mobile...). Il existe de **nombreuses solutions gratuites ou payantes** selon vos usages et le niveau de protection recherché. N'hésitez pas à **vérifier régulièrement que les antivirus de vos équipements sont bien à jour et à procéder à des analyses approfondies (scans) pour vérifier que vous n'avez pas été infecté**.



5 SOYEZ PRUDENTS LORS DE VOS ACHATS EN LIGNE

Internet a révolutionné notre façon de consommer, qu'il s'agisse de courses alimentaires, d'achat de vêtements, de vacances ou tout simplement de petits cadeaux pour nos proches. Hier marginaux, ces nouveaux usages en ligne sont aujourd'hui banalisés dans tous les secteurs d'activité avec une offre aussi large qu'attrayante, accessibles d'un clic.

POURTANT, PARMI LES NOMBREUX SITES DE COMMERCE EN LIGNE ET DERRIÈRE LES BONNES AFFAIRES, SE DISSIMULENT PARFOIS DES ESCROCS.



LES RISQUES

Les criminels redoublent d'imagination et de savoir-faire pour essayer de vous abuser : messages hameçonnage (*phishing*) par SMS, mail ou téléphone, fausses annonces promotionnelles (bon de réduction, cadeaux...), faux sites de commerce en ligne ou créés pour les circonstances (fête des mères ou des pères...), faux sites « officiels », faux transporteurs, fausses confirmations de commandes... L'objectif : **vous voler vos données personnelles ou bancaires**, vous inciter à acheter un bien que vous ne recevrez jamais, à rappeler des numéros surtaxés ou à vous abonner à des services payants à votre insu.

LES CONSEILS

Choisissez de préférence un site d'achat français ou de l'Union Européenne : la réglementation européenne qui s'applique à tous ces sites en cas de litige vous protégera. Nous vous invitons également à **vérifier la notoriété et l'adresse des sites sur lesquels vous allez faire vos achats** : si c'est votre premier achat sur un site Internet, n'hésitez pas à taper son nom sur un moteur de recherche et à consulter les avis pour vous éviter des déconvenues. De plus, vérifiez bien l'adresse car un seul caractère dans le nom du site peut différer du site officiel. Et lorsque les offres sont trop alléchantes, nous vous conseillons de comparer le prix du produit recherché sur différents sites Internet pour vous assurer du



6 MÉFIEZ-VOUS DES MESSAGES SUSPECTS

Qui n'a jamais reçu un message (mail ou SMS) ou un appel de la part d'individus se faisant passer pour une banque, une administration (impôts, assurance maladie...), une entreprise de livraison ou encore un site marchand ? Ces escrocs cherchent à nous tromper et vont nous inciter à communiquer des informations personnelles, à ouvrir une pièce jointe susceptible de contenir un virus ou à cliquer sur un lien malveillant pour nous rediriger vers un site frauduleux.

POUR NOUS PIÉGER, LES CYBERCRIMINELS UTILISENT DIFFÉRENTS RESSORTS TELS QUE LA PEUR, L'APPÂT DU GAIN, LA CRÉDULITÉ, L'URGENCE OU LA COÏNCIDENCE AVEC UNE SITUATION DE LA VIE QUOTIDIENNE.

Ex. : arnaque à la livraison de colis, à la mise à jour de notre carte Vitale, remboursement d'impôts...



LES RISQUES

Les informations dérobées (mots de passe, informations d'identité ou bancaires) seront ensuite **directement utilisées par les escrocs ou bien revendues** à d'autres cybercriminels pour mener diverses actions frauduleuses : piratage de compte en ligne, fraude à la carte bancaire, usurpation d'identité, hameçonnage ciblé sur la victime ou ses proches...

LES CONSEILS

Premier réflexe : **ne pas cliquer sur le lien qui vous est proposé. Au moindre doute, nous vous recommandons de contacter directement l'organisme concerné par un autre moyen** (exemple : par téléphone ou en se connectant par soi-même à son compte en ligne). Il peut en effet s'agir d'un message d'hameçonnage (*phishing*) visant à vous piéger.



7 APPRENEZ À MAÎTRISER VOS RÉSEAUX SOCIAUX

Facebook, Instagram, LinkedIn, Snapchat, TikTok, Twitter, WhatsApp... Les réseaux sociaux sont omniprésents dans notre quotidien et celui de nos adolescents. Il ne se passe rarement un jour sans consulter ou publier des photos, vidéos, messages...

CES RÉSEAUX CONTIENNENT DE NOMBREUSES INFORMATIONS PERSONNELLES ET FAMILIALES SENSIBLES, QUI NE DOIVENT PAS TOMBER DANS DE MAUVAISES MAINS

(identité, adresse postale ou de messagerie, numéro de téléphone, date de naissance, etc.).



LES RISQUES

Les réseaux sociaux n'échappent pas aux activités malveillantes : escroquerie, usurpation d'identité, chantage, vol d'informations, cyberharcèlement, désinformation, diffamation... Les techniques frauduleuses ne manquent pas. **Certaines malveillances ciblent expressément les enfants et les adolescents sur les réseaux sociaux** : les jeux morbides ou dangereux déguisés en challenges, jeu-concours frauduleux, messages privés à caractère pornographique ou incitant à la prostitution...

LES CONSEILS

Pour utiliser les réseaux sociaux en toute sécurité et protéger l'accès à vos comptes, nous vous recommandons d'utiliser à la fois **des mots de passe robustes et systématiquement différents pour chaque service** mais aussi d'**activer la double authentification** lorsque cela est possible. Par ailleurs, nous vous recommandons de **vérifier régulièrement les paramètres de confidentialité de vos comptes** pour définir les options de visibilité de vos publications. Enfin, ne diffusez pas d'informations personnelles ou sensibles qui pourraient être utilisées pour vous nuire et bien sûr, **faites attention à qui vous parlez sur les réseaux**.

LE SAVIEZ-VOUS ?

- **28 %*** des enfants (9-11 ans) ont déjà un compte sur les réseaux sociaux **alors que l'âge légal pour créer un profil sur la plupart**



8 ÉVITEZ LES WI-FI PUBLICS OU INCONNUS

Aujourd'hui, chacun souhaite pouvoir accéder partout et à tout moment à Internet, et ce, y compris dans ses déplacements.

S'ILS SONT PRATIQUES ET FACILES D'ACCÈS, LES RÉSEAUX WI-FI PUBLICS PEUVENT SE RÉVÉLER DANGEREUX ET CONSTITUER UNE VÉRITABLE AUBAINE POUR LES PIRATES INFORMATIQUES.



LES RISQUES

En effet, **les réseaux Wi-Fi publics ne sont pas toujours sécurisés et peuvent être contrôlés ou usurpés par des cybercriminels**. Des pirates pourraient ainsi capturer vos informations personnelles : mots de passe, numéro de carte bancaire par exemple, pour les utiliser à des fins frauduleuses.

LES CONSEILS

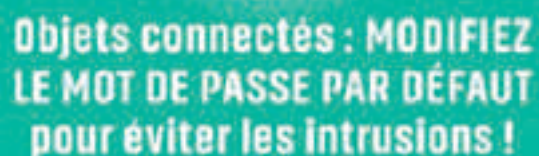
En dehors de votre domicile, **nous vous suggérons de privilégier la connexion de votre abonnement téléphonique** (3G, 4G ou 5G) aux réseaux Wi-Fi publics. Si vous ne pouvez faire autrement, nous vous conseillons de vérifier scrupuleusement le nom du réseau proposé et celui affiché sur votre appareil et de **ne jamais y réaliser d'opérations sensibles** (paiement par CB, consultation de compte bancaire, renseignement d'informations confidentielles...).



POUR ALLER PLUS LOIN

Comment naviguer sur les Wi-Fi publics en toute sécurité ?

CETTE « CONNECTIVITÉ » DÉCUPLE NOTRE EXPOSITION AUX RISQUES NUMÉRIQUES.



Parce qu'ils ne sont pas toujours correctement sécurisés ou bien paramétrés, **ces objets représentent de véritables menaces de piratage ou de vol d'informations personnelles.** Ils peuvent donc constituer le « maillon faible » de notre environnement numérique.

Dès la première utilisation de votre objet connecté, **changez le mot de passe par défaut** et utilisez un mot de passe suffisamment long et complexe pour sécuriser chacun de vos équipements. Nous vous conseillons également de réaliser les mises à jour de sécurité et celles de leurs applications dès qu'elles vous sont proposées. Veuillez aussi à **vérifier leurs paramètres de sécurité en fonction de vos usages** et à désactiver les fonctionnalités que vous n'utilisez pas. Enfin, nous vous conseillons d'**éteindre systématiquement vos objets connectés lorsque vous ne les utilisez pas**.

10 conseils pour sécuriser vos objets connectés
[https://www.cybermalveillance.gouv.fr/tous-nos-contenus/bonnes-pratiques/securite-](https://www.cybermalveillance.gouv.fr/tous-nos-contenus/bonnes-pratiques/securite-objets-connectes)

SI CERTAINS HARCELEURS L'ASSIMILENT À UN JEU, LES VICTIMES QUANT À ELLES, EN SOUFFRENT ET SOUVENT N'OSENT PAS EN PARLER, SE RETROUVANT SEULES FACE À CES VIOLENCES.



Les conséquences du cyberharcèlement sur la santé physique ou morale de ceux qui en sont victimes ne doivent pas être minimisées. Elles **peuvent s'avérer importantes voire dramatiques** : sentiment d'insécurité, dépression, décrochage scolaire ou professionnel, troubles psychologiques ou émotionnels, violence en tout genre... Et peuvent même parfois conduire au suicide.

Il est important de ne pas rester seul face au cyberharcèlement et de libérer la parole dans un cadre apaisé. Aussi **nous vous conseillons d'aborder le sujet du cyberharcèlement en famille avec vos enfants pour expliquer de quoi il peut s'agir et de les encourager à vous en parler s'ils sont témoins, victimes ou susceptibles d'être contributeurs.**

Voici un exemple de questions pour engager la discussion : *Tu sais ce que c'est que le cyberharcèlement ? As-tu déjà vu des situations de cyberharcèlement ? Que ferais-tu si tu voyais ou subissais un cyberharcèlement ?*

Si un cyberharcèlement se produit dans le cadre scolaire, informez-en la direction de l'établissement pour qu'elle puisse prendre les mesures nécessaires.

12 % des 8/18 ans ont déjà été confrontés à une situation de cyberharcèlement

POUR ALLER PLUS LOIN

POUR ALLER PLUS LOIN

COMMENT PARLER DE CYBERSÉCURITÉ AVEC SES ENFANTS ?

Quotidiennement exposés aux outils numériques, mais souvent peu conscients des risques encourus dans leurs pratiques, les jeunes représentent des cibles faciles (cyberharcèlement, vol de données personnelles, piratage de comptes en ligne...). D'où l'importance de les sensibiliser et de les aider à acquérir des « réflexes » avec les bonnes pratiques, et ce, dès le plus jeune âge.

QUE FAIRE FACE AUX CONTENUS ILLICITES SUR INTERNET ?

DES MINEURS VICTIMES...

Au même titre que les adultes, les enfants peuvent être confrontés à des contenus choquants, parfois illicites : incitation à la haine, propagande terroriste, pédopornographie, etc. L'encadrement des mineurs dans leur navigation sur Internet reste donc un enjeu majeur. Cyberharcèlement, injure, diffamation, corruption de mineur, incitation à commettre un crime ou un délit... Pour signaler un contenu illicite sur Internet, rendez-vous sur le site du ministère de l'Intérieur www.internet-signalement.gouv.fr. Le 3018 propose également des informations sur ces dangers.



...OU AUTEURS DE CONTENUS

ET DE COMPORTEMENTS ILLICITES

Il arrive également que les jeunes soient tentés de se rendre visibles sur les réseaux sociaux ou Internet, avec un fort sentiment d'impunité. Or, Internet n'est pas un espace de non-droit et contrairement à certaines légendes, l'anonymat absolu n'y existe pas. Sur le web, tout comme le monde « réel », des lois existent dont les mineurs et les familles ne sont pas toujours conscients. Selon la nature des infractions, les auteurs de propos illicites tenus sur Internet encourrent des peines qui peuvent aller jusqu'à plusieurs milliers d'euros d'amende et même dans certains cas des peines d'emprisonnement.



ET LE CONTRÔLE PARENTAL ?

Vous pouvez installer un contrôle parental pour vos enfants afin de créer un espace sécurisé pour les accompagner dans leur apprentissage du numérique.



Plus que jamais il est essentiel de sensibiliser nos enfants sur le sujet de la cybersécurité. Pour ce faire, Cybermalveillance.gouv.fr vous recommande différents supports gratuits pour les accompagner selon leur âge.

DE 7 À 11 ANS

LES INCOLLABLES « DEVIENS UN SUPER-HÉROS DU NET »



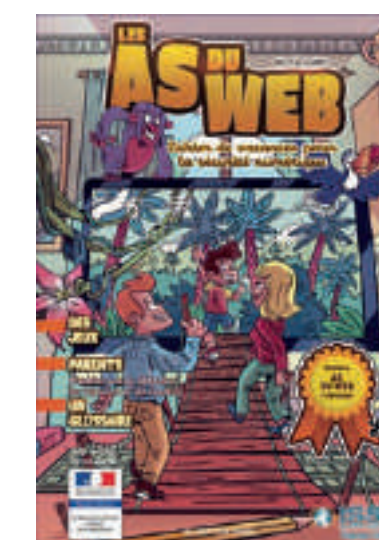
Jeu avec des questions/réponses ludiques sur les usages numériques, accessibles aux petits et grands, pour apprendre à naviguer en toute sécurité.

PRUDENCE SUR INTERNET !



Quiz, jeu de cartes, poster, vidéos ou encore livret pratique : dès le 18 octobre 2022, découvrez les nouvelles ressources de la CNIL pour apprendre de façon ludique à protéger sa vie privée en ligne (8-10 ans) !

LE CAHIER DE VACANCES POUR LA SÉCURITÉ NUMÉRIQUE



Cahier de vacances composé de 6 thématiques afin de sensibiliser les plus jeunes sur les dangers d'Internet et permettre aux parents d'accompagner leurs enfants dans le monde numérique.

11 ANS ET PLUS

CYBER RÉFLEXES : SE PROTÉGER SUR INTERNET



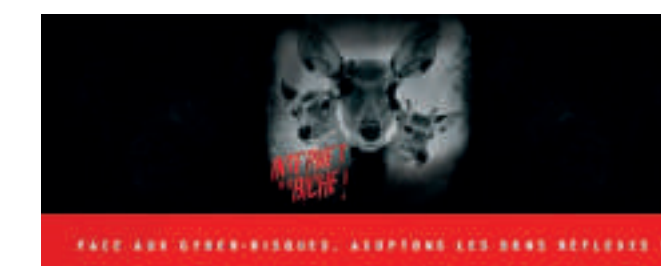
Affiche avec les principaux cyber réflexes et bonnes pratiques à adopter au quotidien. Réalisée en collaboration avec la CNIL.

LE KIT PÉDAGOGIQUE « LA CYBERSÉCURITÉ, MON FUTUR MÉTIER »



Des ressources et des activités pour animer des ateliers de cybersécurité destinés à des jeunes âgés de 15 à 21 ans.

INTERNET IS A BICHE



Des vidéos pour une réponse pédagogique et créative à un vrai problème de société.

TÉLÉ-CROCHET FICTIF : « LA HACK ACADEMY »



Télé-crochet fictif où des personnages hauts en couleur présentent, par le contre-exemple et avec dérision, les risques auxquels chacun peut être exposé sur Internet.

TOUS LES CONTENUS

<https://www.cybermalveillance.gouv.fr/tous-nos-contenus/actualites/dossier-accompagnement-sensibilisation-des-jeunes>

questions - réponses